



20
16

Cap sur le durable

www.tco.re

BUDGET PRIMITIF

SOMMAIRE

4 à 15

Présentation du budget primitif 2016

16 à 19

Développer les conditions d'une mobilité pour tous

20 à 23

Rendre le territoire durable et proposer un service public de déchets soutenable pour des éco-habitants

24 à 29

Renforcer l'attractivité du territoire

30 à 31

Favoriser la mixité sociale en offrant un logement pour tous

32 à 33

Participer à la création et au maintien d'emplois durables pour le développement de l'activité économique

34 à 37

Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire

38 à 49

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

BUDGET PRIMITIF 2016

PRÈS DE 180 M €

Budget

Shift

Dans le droit fil des orientations budgétaires 2016 présentées en Conseil Communautaire du 21 mars 2016, il y a lieu à présent de valider le budget primitif 2016 du TCO.

Les axes de développement s'articuleront donc autour des thématiques suivantes :

1-Une politique volontariste en matière d'investissement :

- solder les engagements en cours sur le territoire, avec une opération identifiable par commune
- réfléchir parallèlement aux opérations « phare » de la mandature actuelle et définir ainsi notre feuille de route jusqu'en 2020 (PPI 2016-2020)
- une enveloppe conséquente de 34 M€ sera consacrée aux dépenses d'équipement sur le territoire de l'ouest en 2016 soit une augmentation de +6% par rapport à 2015.

2-L'usager reste au cœur de nos préoccupations :

- **Poser le socle d'une politique de déplacement axée sur le transport collectif**
 - réaliser des itinéraires privilégiés sur les axes structurants du territoire pour une meilleure desserte des centres villes
 - enrichir le réseau de « bus performants », avec le soutien actif de la Région
 - définir une nouvelle offre de transports en direction du public
- **Conforter notre action en matière économique et touristique**
 - offrir de nouvelles surfaces d'activité aux entreprises et artisans de l'Ouest
 - engager des travaux de rénovation et d'extension

- des ports de plaisance du Port et St-Leu
- offrir un aménagement touristique sur le littoral de St-Paul
- offrir de nouveaux points d'accueil aux touristes (bureau d'information touristique)
- **Offrir un nouveau service à l'usager en matière d'habitat**
 - mettre en place un service d'accueil pour les usagers de nos communes membres en matière d'habitat.

3-Réfléchir à un aménagement durable de notre territoire pour les générations futures :

- **Mettre en œuvre les orientations de la loi NOTRE**
 - définir les contours de la compétence économique et touristique
 - réfléchir au transfert de nouvelles compétences (GEMAPI, eau et assainissement)
- **Mettre en œuvre l'aménagement de la ville de demain : Ecocité**
 - poursuivre les études de définition engagées depuis 2 ans
 - maîtriser le foncier en partenariat avec l'EPFR
 - formaliser un modèle économique et financier en corrélation avec nos marges de manœuvre
 - avancer sur une 1^{ère} tranche opérationnelle relative à la création de terres fertiles

ZOOM

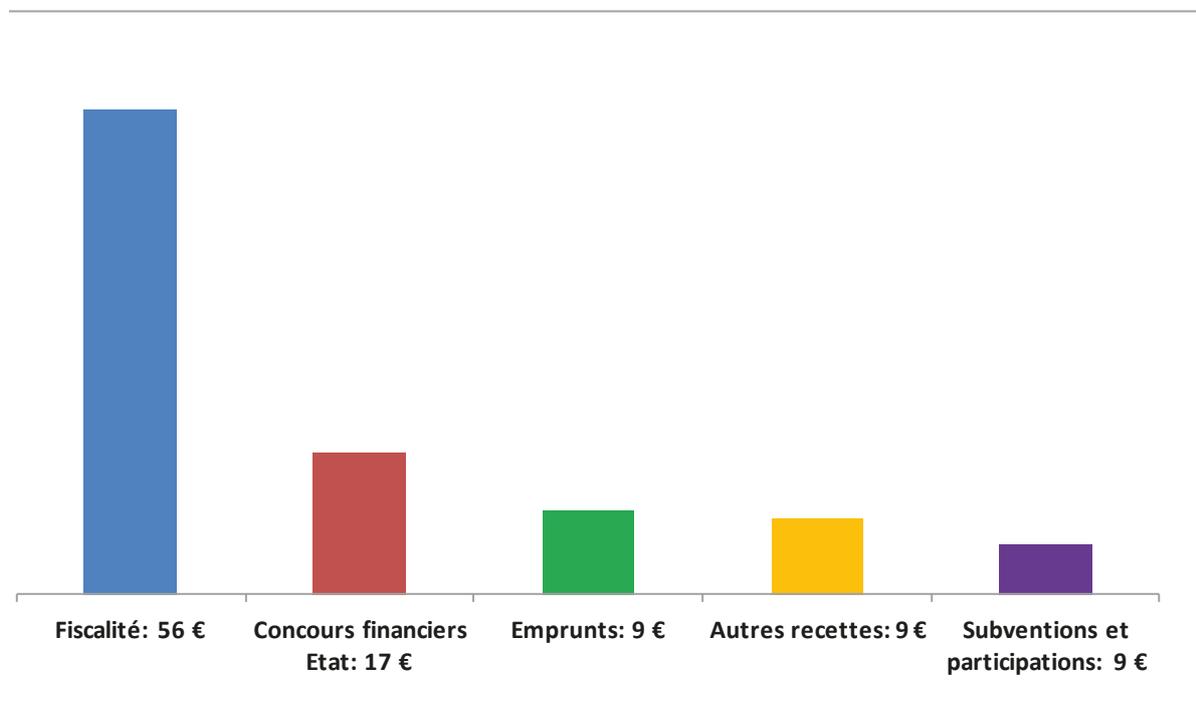
Globalement, le budget primitif 2016 s'élève à près de 180 M€, équilibré en recettes et dépenses et se répartit comme suit :

- Budget de fonctionnement : 137,6 M€
- Budget d'investissement : 41,9 M€

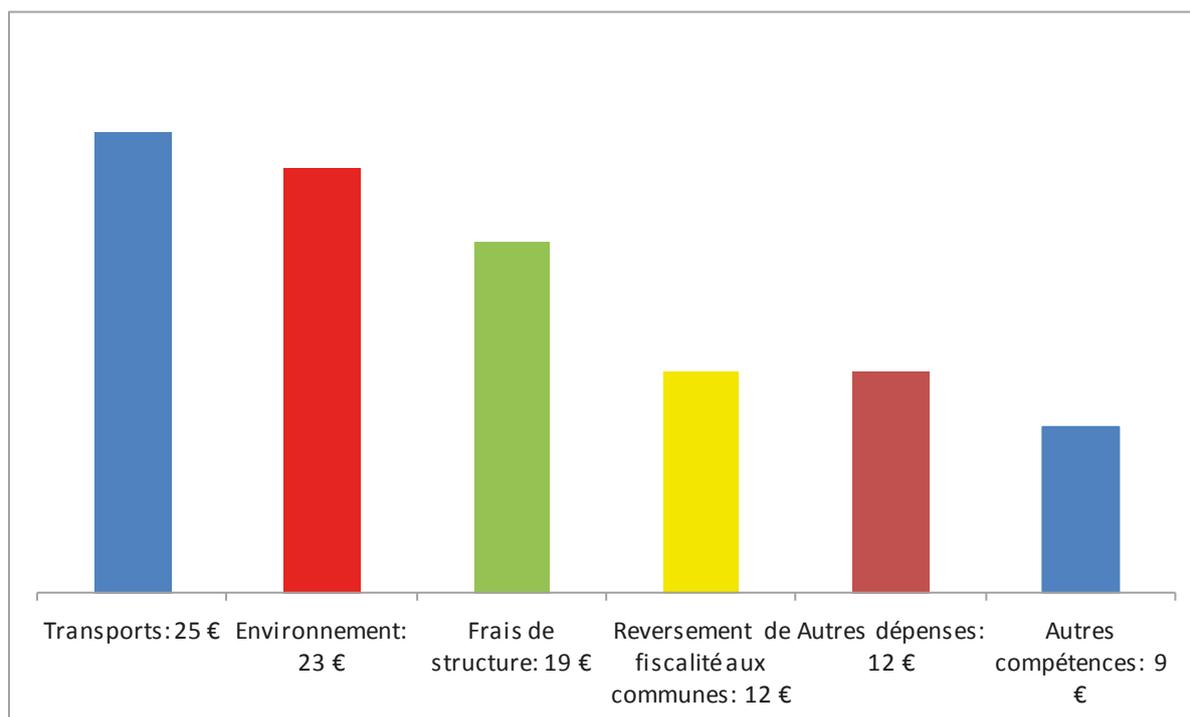
Compte tenu que 2016 est une nouvelle fois marquée par la baisse des dotations de l'Etat, le budget réel de fonctionnement est en baisse de -1% par rapport à 2015 (-650 k€). En revanche, l'accent est mis sur une politique d'investissement volontariste : 34 M€, soit un budget en augmentation de 6% par rapport à 2015.

VISION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Origine des recettes du TCO pour 100€ (budget global)



Affectation des dépenses du TCO pour 100€ (budget global)



I – LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 2016

A - LA FISCALITÉ

• Fiscalité « entreprises » :

Il est proposé de voter un taux de 25% pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), soit + 3% par rapport à 2015.

Pour la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), le taux étant fixé au niveau national et la base dépendant de la valeur ajoutée des entreprises, il n'y a pas de marge de manœuvre sur cette recette (ce n'est pas un levier fiscal).

FISCALITE "ENTREPRISE"	2014	2015	2016
CFE	14 109 000	15 649 000	17 345 000
CVAE	6 895 000	7 717 000	7 955 000
IFER	523 000	575 000	580 000
TA FNB	134 000	132 000	135 000
TASCOM	1 261 000	1 301 000	1 320 000
Reversement FNGIR	8 537 628	8 537 628	8 538 000
TOTAL	31 459 628	33 911 628	35 873 000

Produit attendu de la fiscalité « entreprises » : 35,8 M€

	Taux 2014				Taux 2015				Taux 2016			
	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE
CIVIS	17,06	6,90	1,77	28,03	17,91	6,90	1,77	28,03				
CIREST	16,00	6,84	1,79	27,60	17,00	6,84	1,79	27,60				
TCO	15,00	6,82	1,43	24,26	15,00	6,82	1,43	24,26	16,00	6,82	1,43	25,00
CINOR	14,80	6,72	1,29	23,17	14,80	6,72	1,29	23,17				
CASUD	15,71	6,70	1,75	22,76	16,70	6,70	1,75	22,76				

• Fiscalité « ménages » : la taxe d'habitation

Le TCO s'est engagé à ne pas actionner ce levier afin de laisser des marges de manœuvre à ses communes membres.

Produit attendu de la TH : 10,1 M€

• **La TEOM**

Au titre de 2016, il est proposé de voter un taux de la TEOM de 16% (+1 point)

La hausse de 1 point de TEOM permettra de :

-conforter notre assise financière en matière de collecte et traitement des ordures ménagères (voir taux de couverture)

-permettre au budget général de financer la hausse de l'annuité de dette

-sécuriser notre politique d'investissement futur

En dernier lieu, le taux de 16% de TEOM du TCO sera toujours en deçà du taux moyen départemental.

- TAUX DE TEOM: POSITIONNEMENT DU TCO -

	2014	2015	2016
- TCO	15%	15%	16%
- CIVIS	17,06%	17,91%	
- CIREST	16%	17%	
- CASUD	15,61%	16,70%	
- CINOR	14,80%	14,80%	

(a) produit global collecté/bases imposables globales

Taux moyen départemental 2015 = 16,28%

Produit attendu de la TEOM : 28,2 M€

- TEOM: taux de couverture -

	2014	2015	2016
TCO	71%	69%	80%



amélioration constante du taux de couverture des dépenses

Taux de couverture = TEOM rapportée aux dépenses nettes de collecte et traitement OM

• **Le Versement transport**

Depuis le 1er mars 2012, le taux de VT a été porté à 2% sur l'ensemble du territoire.

	2014	2015	2016
Versement transport	22 389 858	23 500 000	24 780 000
Taux de couverture dépenses/recettes transport	77%	83%	88%

Produit attendu du VT : 24,7 M€

B - LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

• La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Pour rappel, les hypothèses prévues par la loi de programmation des finances publiques sont peu favorables pour les DOM et plus particulièrement pour le TCO : perte attendue de - 2,9M € pour 2016.

	2014	2015	2016
DGF	17 331 040	14 695 000	11 801 000

Produit attendu : 11,8 M€

• La Dotation Globale de Décentralisation (DGD) et les compensations fiscales

Les montants perçus en 2015 ont été globalement reconduits, dans l'attente des notifications de la Préfecture, courant 2016.

	2014	2015	2016
Autres dotations de l'Etat	12 419 020	12 919 000	12 897 000
Dotation de compensation réforme TP	4 489 000	4 489 000	4 490 000
DGD	3 058 639	3 302 000	3 302 000
Autres compensations	4 871 381	5 128 000	5 105 000

C - LES AUTRES RECETTES

• Participations des usagers

A noter une diminution de ces recettes de 626k€ pour deux raisons :

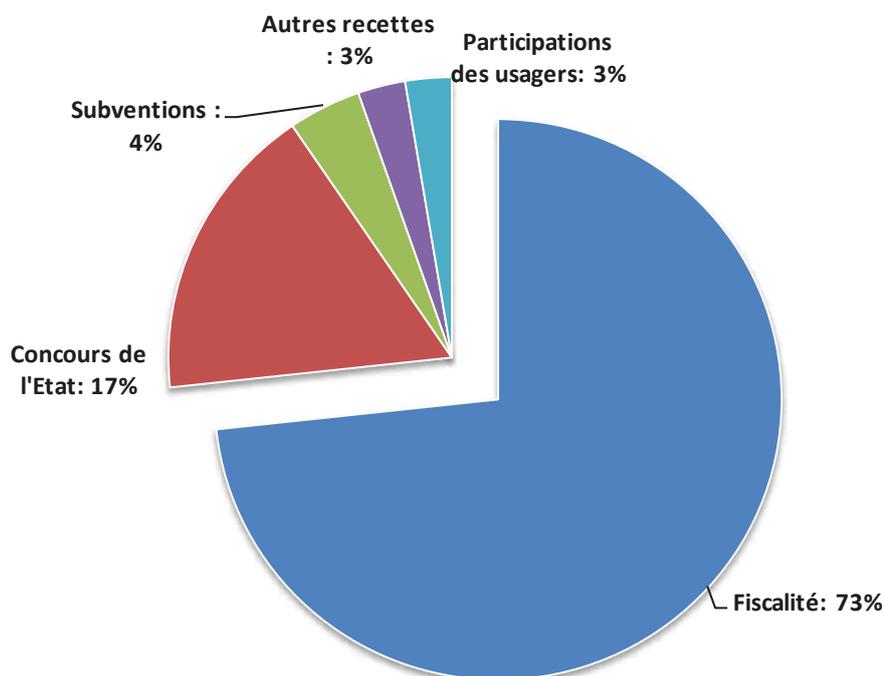
- avec la mise en place d'une nouvelle DSP pour la gestion du camping, les recettes d'exploitation seront encaissées par le délégataire.

- il est prévu d'avenanter la DSP du centre de tri pour améliorer la compétitivité de cet équipement, avec un impact sur la redevance d'occupation. Le prix à la tonne serait moindre, ce qui permettrait de capter plus de tonnages privés.

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2014 A 2016

	2014	2015	2016	Evolut° 16/15	Evolution en M€
Fiscalité entreprise (avec rôles supplémentaires)	32 336 390	35 056 628	36 373 000	4%	1 316 372
Concours financiers de l'Etat (DGF, compensation, DGD)	29 750 216	27 614 000	24 698 000	-11%	-2 916 000
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	25 507 590	26 003 000	28 200 000	8%	2 197 000
Versement transport	22 389 858	23 500 000	24 780 000	5%	1 280 000
Taxe d'habitation	9 809 479	9 901 000	10 115 000	2%	214 000
Taxe de séjour	384 278	500 000	520 000	4%	20 000
Participations des usagers	4 149 692	4 241 000	3 705 000	-13%	-536 000
Subventions et participations	4 889 045	5 175 000	5 684 000	10%	509 000
Autres recettes	8 466 883	3 371 000	2 000 000	-41%	-1 371 000
S/total recettes réelles	137 683 431	135 361 628	136 075 000	1%	713 372
Mouvement d'ordre	1 447 920	1 280 000	1 620 000		340 000
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	139 131 350	136 641 628	137 695 000	1%	1 053 372

Répartition des recettes de fonctionnement en 2016



II – LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2016

Compte tenu de nos recettes de fonctionnement qui diminuent, le TCO se doit de mettre en œuvre un plan d'économie sur son budget de fonctionnement.

A - LES DÉPENSES RELATIVES AUX PRESTATIONS OFFERTES AUX USAGERS

• Environnement et Transports

Pour ces 2 postes budgétivores qui représentent 71 % du budget de fonctionnement (hors attribution de compensation et DSC), des efforts sont attendus sur le coût des prestations facturées par nos prestataires. Il s'agit très concrètement d'analyser les comptes d'exploitation prévisionnels et voir les écarts par rapport au réalisé.

• Tourisme et loisirs

Les efforts demandés à nos SEM devront également s'appliquer à la SPL Tamarun, dans le cadre des 2 contrats relatifs à la gestion du camping et Pointe de Trois-Bassins. A noter que la gestion du camping fera l'objet d'un nouveau contrat à compter d'août 2016, avec un retour à l'équilibre d'ici deux à trois ans.

B - LES REVERSEMENTS DE FISCALITÉ AUX COMMUNES MEMBRES

◆ L'attribution de compensation à verser aux communes membres en 2016 reste la même qu'en 2015, à savoir une enveloppe de 19,8 M€.

◆ L'enveloppe de la dotation de solidarité communautaire s'établit à 1,2 M€.

C - LES CHARGES DE PERSONNEL

Enveloppe prévisionnelle de 17,6 M € consacrée aux dépenses de personnel (hors 150k€ pour la compétence service accueil logement en matière d'habitat).

2014	2015	2016
14 988 338	16 643 000	17 650 000
+ 16%	+ 11%	+ 6%

➔ soit une progression 2 fois moins importante que les années précédentes

Sur l'exercice 2016, 11 créations de postes seront budgétées.

D - LES FRAIS DE SIÈGE

A noter que des économies ont été appliquées sur les postes suivants : fluides divers, parc automobile, voyage et mission, frais de réception, en moyenne - 20%.

Parallèlement, notre périmètre d'intervention étant plus large, d'autres frais de fonctionnement doivent être assurés (gardiennage des sites notamment, sur les ports de plaisance).

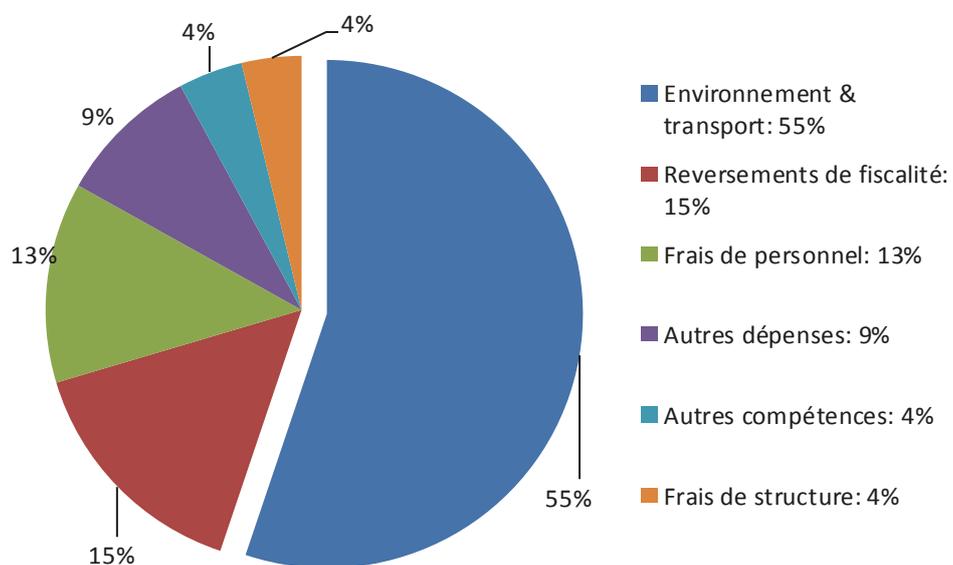
EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2014 à 2016

	2014	2015	2016	Variation %	Variation en M€
Pôles de compétence:	86 579 850	83 036 000	81 537 770	-2%	- 1 498 230
* Environnement	44 178 101	40 989 000	40 062 000	-2%	- 927 000
* Transports	36 405 018	36 485 000	35 985 020	-1%	- 499 980
* Insertion	1 730 783	1 124 000	829 000	-26%	- 295 000
* Economie	229 546	89 000	140 000	57%	51 000
* Tourisme	2 805 210	2 718 000	2 619 500	-4%	- 98 500
* Culture	852 390	1 274 000	921 750	-28%	- 352 250
* Aménagement du territoire	154 341	243 000	348 000	43%	105 000
* Ecocité			320 000		320 000
* Sport	224 461	102 000	204 500	100%	102 500
* Coopération décentralisée		12 000	50 000		38 000
* Centrale d'achat			58 000		-
Revt de fiscalité aux communes	22 811 648	21 811 648	21 012 000	-4%	- 800 000
* Attribution de compensation	19 811 648	19 811 648	19 812 000	0%	
Dotation de solidarité communautaire	3 000 000	2 000 000	1 200 000	-40%	-
Frais de structure dont :	18 939 226	21 213 851	22 705 030	7%	1 491 179
* Frais de personnel	14 988 338	16 643 000	17 650 000	6%	1 007 000
* Frais de siège	2 785 036	3 506 851	3 820 030	9%	313 179
* Communication	278 320	173 000	150 000	-13%	- 23 000
* Elus	887 532	891 000	1 085 000	22%	194 000
Frais financiers	1 831 256	2 189 000	2 320 000	6%	131 000
Frais d'études et honoraires	440 480	568 701	685 200	20%	116 499
Charges exceptionnelles	2 450 348	159 000	70 000		
S/total dépenses réelles de ft	133 052 808	128 978 200	128 330 000	-1%	- 648 200
Dotation aux amortissements	6 066 574	6 048 000	8 300 000		
Virement à la sect^o d'investissement			1 065 000		
TOTAL	139 119 382	135 026 200	137 695 000	2%	2 668 800

Frais de siège : dont 230 000 € de dépenses liées aux ports de plaisance

Honoraires : dont 50 000 € au titre du déménagement siège et 60 000 € au titre de la démarche processus (dont l'étude plan d'administration générale).

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2016



III - LES AXES DE TRAVAIL EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

A - Un budget d'investissement qui se veut volontariste : + 6% par rapport à 2015

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE 2014 A 2016

2014	2015	2016
30 928 567	32 051 000	34 000 000

Il convient de continuer les opérations engagées précédemment :

- les travaux d'extension et de rénovation du siège du TCO.
- le Pôle Loisirs Nature de Dos d'Ane à La Possession,
- l'extension de la zone d'activités de Bras Mont vert à Trois-Bassins,

Par ailleurs, le TCO a souhaité accompagner ses communes membres au travers l'octroi de fonds de concours, en matière d'aménagement, d'habitat social ou encore de déplacement. Il reste à verser la somme de 10,4 M€ sur les 5 ans à venir (montant 2016 = 2M€).

B - Une première ébauche du PPI 2016-2020 à formaliser

2016 verra la formalisation du « Plan Pluriannuel des Investissements » de la nouvelle mandature, avec un accent particulier pour l'aménagement et la création d'espaces économiques. Par ailleurs, la collectivité doit faire des choix en orientant ses capacités de financement vers des investissements prioritaires, ceux ayant un effet de levier sur les territoires (parcs d'activités, aménagements mixtes).

L'enveloppe globale du prochain PPI serait de l'ordre de 130 à 140 M€, avec une part de co financement de l'ordre de 40%.

C - Un plan de financement à sécuriser pour le long terme

Compte tenu de nos contraintes futures (impact de la baisse des dotations de l'Etat, stock de dette important), le maintien d'une politique volontariste en matière d'investissement sera possible avec les conditions suivantes :

- contenir l'évolution de nos charges de fonctionnement
- minimiser le recours à l'emprunt autant que possible, en priorisant des opérations éligibles au fonds européens ou tout autre dispositif national ou régional.

De plus, pour nous donner plus de lisibilité sur le plan de financement de nos opérations, il est envisagé de reconduire la même convention avec l'AFD pour la période 2016-2020. Elle nous garantit tous les ans entre 50 à 60% de notre besoin d'emprunt dans des conditions plus favorables que les marchés financiers.

Le TCO engagera également un partenariat actif avec la Caisse des Dépôts et la Région Réunion afin de formaliser une convention de portage et d'appui de sa politique d'investissement sur la période 2016-2020.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE 2014 À 2016

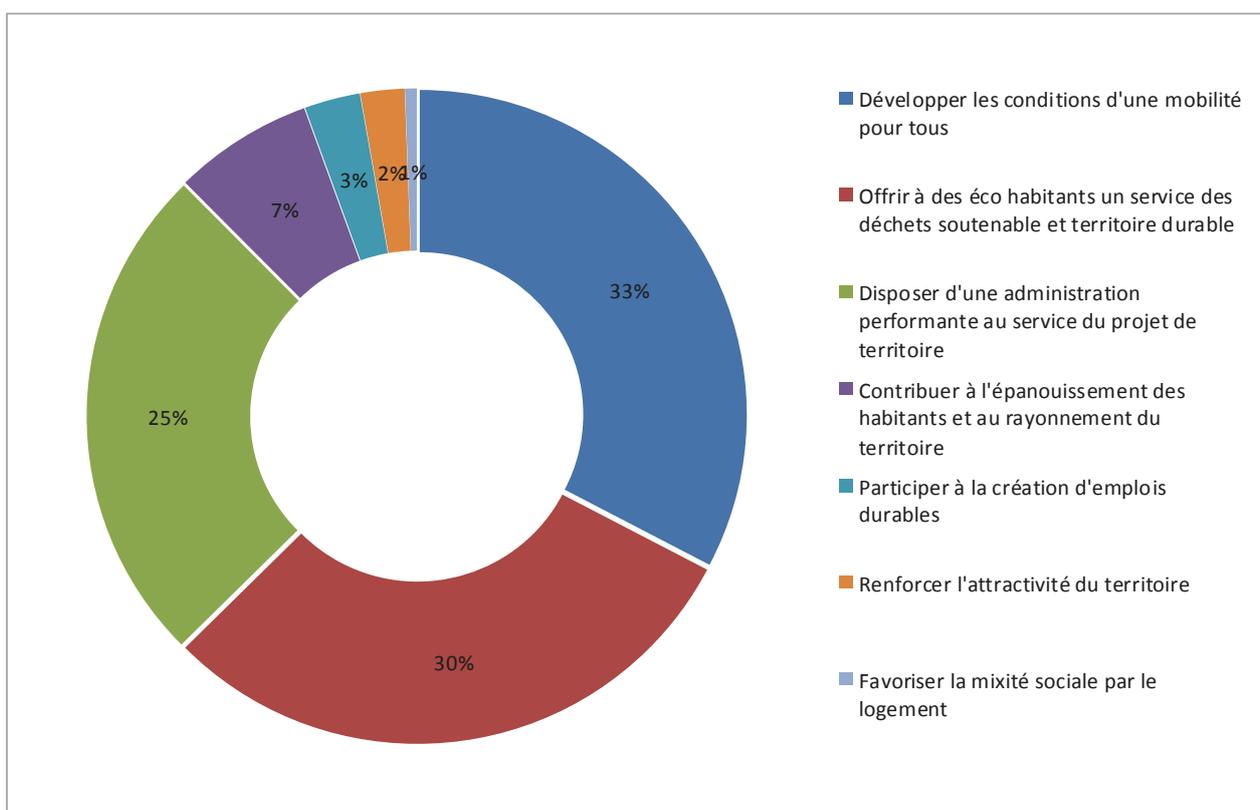
Recettes d'investissement	2014	2015	2016
Emprunts	21 500 000	20 000 000	16 000 000
Subventions et participations	4 867 151	7 221 000	10 700 000
Dotations et fonds propres (FCTVA)	3 051 609	3 340 000	5 755 000
Excédent de fonctionnement capitalisé	424 128	1 091 000	
Dotations aux amortissements	5 098 983	6 048 000	8 300 000
Autres (dont écritures d'ordre)	3 964 733	3 757 000	1 165 000
TOTAL	38 906 604	41 457 000	41 920 000

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE 2014 À 2016

Dépenses d'investissement	2014	2015	2016
Dépenses réelles	30 928 567	32 051 000	34 000 000
Amortissement de la dette	4 204 394	5 421 740	6 300 000
Besoin de financement	424 128	1 091 000	
Autres dépenses (dont écritures d'ordre)	4 440 688	4 714 000	1 620 000
TOTAL	39 997 777	43 277 740	41 920 000

SYNTHÈSE DU BUDGET 2016 PAR FINALITÉ POLITIQUE

Répartition du budget par finalité politique		BP 2016
Développer les conditions d'une mobilité pour tous	33%	44 965 000
Offrir à des éco habitants un service des déchets soutenable et territoire durable	30%	41 162 000
Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire	25%	34 431 000
Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	7%	9 494 000
Participer à la création d'emplois durables	3%	3 794 000
Renforcer l'attractivité du territoire	2%	2 995 000
Favoriser la mixité sociale par le logement	1%	802 000
Total général		137 643 000





DÉVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE MOBILITÉ POUR TOUS

Rendre plus attractive et performante l'offre de transports, faciliter la pratique des mobilités moins polluantes, offrir des infrastructures routières partagées et optimisées et contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité par ma mise en œuvre d'actions structurantes, telles sont les missions de la Direction transports et déplacements de l'agglomération.

RENDRE PLUS ATTRACTIVE ET PERFORMANTE L'OFFRE DE TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES

ACTIONS 2016

Améliorer la qualité et le niveau de service

Dans les Transports Urbains

- Amélioration des temps de parcours, dessertes locales centrées sur les pôles de vie et hiérarchisation l'offre de transport public pour augmenter l'attractivité du réseau et répondre aux besoins des usagers
- Pilotage du nouveau contrat de DSP avec une assistance à maîtrise d'ouvrage
- Gestion des manquements et traitement des réclamations usagers pour garantir une qualité de service

- Lancement d'études de mise en place de télé-surveillance des gares routières, des travaux de mise aux normes du dépôt de la Ravine à Marquet afin de sécuriser les sites

Dans les Transports Scolaires

- Lancement d'une étude de rationalisation des transports scolaires et de refonte du réseau actuel
- Optimisation des moyens et des lignes, qui à terme auront pour objectif de s'articuler avec les lignes du réseau urbain
- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des élèves et des chefs d'établissements
- Déploiement de la Carte de Vie Quotidienne sur tout le territoire
- Renforcement de la sécurité par l'augmentation des volumes de contrôles

Coordonner les offres de transport (Transports Urbains, Transports Scolaires)

Dans les Transports Urbains

- Participation aux travaux menés par le syndicat mixte des transports de la Réunion (SMTR) en 2016 (coordination entre les différents réseaux, tarifications intermodales, information multimodale, systèmes d'aide à l'exploitation et



billettique interopérable, Enquête Ménages-Déplacements)

- Participation aux réflexions concernant la coordination des offres de transport public : étude de coordination portée par le SMTR, études RRTG (réseau régional de transport guidé) portée par la Région
- Engagement des réflexions concernant l'aménagement de points de correspondance nécessaires au fonctionnement du futur réseau kar'ouest (Saint-Gilles-les-Hauts et La Saline/Prisami et autres points)

Dans les Transports Scolaires

- Amélioration du service par un usage optimisé et une offre globale concertée et cohérente, notamment
- Optimisation du système global de transport (nouvelle délégation de services publics et étude de rationalisation des transports scolaires).
- Poursuite de nos engagements en matière de mutualisation de services de transports scolaires avec les autres AOTU



FACILITER LA PRATIQUE DES MOBILITÉS MOINS POLLUANTES

ACTIONS 2016

Développer la pratique des modes actifs

- Organisation de la rando vélo intercommunale (circuit vélo, des animations, navettes bus...)
- Acquisition de vélos à assistance électrique pour développer la pratique du vélo par les agents du TCO
- Participation aux réflexions sur la création de pistes cyclables avec la Région
- Réalisation d'une carte des itinéraires cyclables existants

Accompagner le changement de comportement

- Approbation du nouveau PDU fin 2016 (principale ambition : inciter aux changements des pratiques de déplacements quotidiens essentiellement axés sur l'automobile individuelle en proposant de nouveaux services de « mobilités durables » et dont l'amélioration du transport collectif constitue l'épine dorsale)

- Priorisation de 15 secteurs d'intervention baptisés « Zones d'Aménagements et de Transition vers les Transports » (ZATT) dans le cadre de ce nouveau PDU, qui bénéficieront d'investissements visant l'amélioration des perméabilités piétonnes et cyclables, la mise en place de mesures pour le stationnement (vélo, voiture) et le traitement des vitesses sur voirie (zone 30, zone de rencontre,...).

- Mise en place d'actions et de leviers permettant aux habitants de faire un autre choix que celui de la voiture individuelle
- Contribution aux opérations communales pour améliorer les mobilités (contrats de PDU)

OFFRIR DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES PARTAGÉES ET OPTIMISÉES

ACTIONS 2016

Réaliser des itinéraires privilégiés

- Elaboration d'une nouvelle programmation pluriannuelle des opérations de TCSP avec les partenaires (Communes et Région notamment)





et mise à jour du Schéma Global des Itinéraires Privilégiés (SGIP)

- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre engagées en 2015 (jusqu'aux études préliminaires et, pour les sections prioritaires, jusqu'à l'avant-projet) et de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

- Lancement d'une étude de tout mode de transport (tramway urbain, transport câblé, transport maritime)

- Poursuite des réflexions prospectives portées par l'EcoCité appelant à réfléchir sur un mode de transport plus ambitieux, plus performant et plus attractif pour les usagers

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ET DE L'EFFICACITÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS STRUCTURANTES

ACTIONS 2016

Rationaliser et optimiser les processus

- Renforcement de la relation client :
 - Fiabilisation du processus de collecte des remontées d'information transports (fonction de « hotline » transférée au TCO via le numéro vert du TCO actuellement consacré à l'environnement)
 - Amélioration du traitement des informations collectées (mutualisation /adaptation de l'outil KIMOCE actuellement utilisé pour l'environnement)



RENDRE LE TERRITOIRE DURABLE ET PROPOSER UN SERVICE PUBLIC DE DÉCHETS SOUTENABLE POUR DES ÉCO-HABITANTS

FAIRE DE L'USAGER UN ACTEUR DU CHANGEMENT

Réduire les quantités de déchets

• Sensibilisation et accompagnement des usagers

Compostage individuel et collectif

- Accompagnement/enquête de 500 ménages sur l'utilisation des composteurs livrés
- Promotion du compostage individuel auprès d'un public cible (jardiniers, consommateurs et vendeurs de fruits et légumes, ...)
- Promotion et accompagnement d'établissements volontaires à la mise en place du compostage collectif
- Interventions sur demande dans les établissements scolaires, associations ou centres de formation sur le gaspillage alimentaire et le compostage

Réemploi et réparation

- Dynamisation des espaces Trokali en déchèterie
- Promotion des mesures alternatives visant à la seconde vie des objets (la recyclerie de

Cambaie « Récup'R », accompagnement des ACI de recyclage des déchets ...)

• Accompagnement des services de restauration scolaire dans la lutte contre le gaspillage scolaire

- Accompagnement de deux cantines scolaires ou cuisines centrales

Développer les performances de tri

• Collecte sélective en Porte à Porte

- d'emballages ménagers recyclables
- Sensibilisation des foyers avec un accompagnement personnalisé à la mise en place du tri par la méthode dite « pied dans la porte » (d'abord uniquement tri du papier, puis le plastique et enfin les métaux)
- Poursuite des interventions sur le tri sélectif à la demande dans les établissements scolaires, les associations ou les centres de formation
- Proposition de parcours de sensibilisation aux services communaux souhaitant faire preuve d'éco-exemplarité.



ENVELOPPE BUDGÉTAIRE PRÉVISIONNELLE 41 162 000 €

• Collecte du verre

- Actions de communication pour améliorer le tri du verre

Réduire les incivilités

• Protocole de verbalisation

- Déploiement d'actions test dans le cadre des projets de secteurs pour éprouver des méthodes de travail (coordination policiers/médiateurs/agents TCO/agents communaux) et des nouveaux outils (smartphone, vidéosurveillance factice ou réelle, aménagements paysagers...)

• Optimisation du dispositif de surveillance et de veille du domaine public

- Amélioration des protocoles de veille pour assurer un passage par semaine dans chaque voie du territoire
- Homogénéisation des typologies de dysfonctionnements afin de fiabiliser et de comparer les données

• Traitement et suivi des demandes des usagers

- Information et sensibilisation des usagers suite aux réclamations et remontées terrains de problèmes divers.

• Réduire les consommations énergétiques

Défi Famille à Energie Positive

- Mise en œuvre du dispositif Famille à Energie Positive, qui consiste à faire concourir des familles entre elles dans le but de réaliser les plus fortes réductions de consommation d'énergie

Maîtrise des consommations électriques

- Acquisition de matériels de mesure des consommations électriques pour le site du TCO à Ansellia
- Recrutement d'un économe de flux intercommunal afin d'initier des actions génératrices d'économies dans les communes membres.

Deux actions ne pouvant être rattachées à un objectif opérationnel seront menées :

Projets de secteur

- Définition et mise en œuvre d'actions, en partenariat avec les partenaires locaux, pour résoudre une ou deux problématiques environnementales définies en concertation avec les habitants d'un quartier

Appel à projets environnement dans les écoles

- Renouvellement de la subvention aux écoles pour organiser des projets éducatifs en lien avec l'environnement

OFFRIR AUX USAGERS UN SERVICE DE COLLECTE DURABLE

ACTIONS 2016

Equiper le territoire en moyens de collecte adaptés et durables

- Moyens de collecte et de pré-collecte
- Mise en place de dotations de bacs adaptées aux besoins réels des usagers
- Accompagnement personnalisé des usagers dans leurs modes de stockage et de tri de leurs déchets (intervention à domicile de médiateurs)
- Maintien de la fourniture et de la livraison de bacs à compost

- Remise en état du parc de corbeilles de propreté urbaine
- Mise en place de bornes d'apport volontaire pour les emballages recyclables ménagers
- Amélioration des équipements de pré-collecte

Concept des déchèteries mobiles

- Lancement du concept des déchèteries mobiles dans les zones éloignées des déchèteries fixes

PAC Eco-Emballages

- Densification du nombre de bornes à verre
- Sécurisation et optimisation de certains points d'apport volontaire

Etude de réseau de bornes enterrées

- Lancement d'une étude de faisabilité de déploiement de bornes enterrées sur l'ensemble du territoire

Compacteurs solaires

- Poursuite de l'exploitation des compacteurs solaires en remplacement des abris poubelles existants au port de Saint-Gilles.

Assurer un service de collecte efficace et soutenable

- Poursuite de l'amélioration de la qualité du service par une réduction des dysfonctionnements potentiels de collecte
- Réduction du nombre de « points noirs » de collecte (voies avec des pentes supérieures à 10%, voiries dégradées ou dépourvues d'aires de retournement, collectes en marche arrière...)

Relation avec les usagers

- Evolution des outils de gestion du centre d'appels pour gagner en réactivité et en qualité au niveau du suivi des demandes des usagers et des réponses apportées
- Mise en place d'un numéro unique à disposition des usagers (mutualisation du centre d'appels)

Redevance spéciale

- Institution d'un tarif de redevance spéciale et contractualisation avec les nouveaux redevables
- Etude sur l'opportunité d'une tarification incitative de la gestion des déchets ménagers (TEOM ou redevance incitative)

DÉVELOPPER UN TRAITEMENT DE DÉCHETS EFFICACE À UN COÛT MAÎTRISÉ

ACTIONS 2016

- Contribution à l'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage lancée par ILEVA pour la définition, la construction des outils de traitement et les modes d'exploitation les plus adéquats, et notamment sur le projet multi filière
- Réflexion menée pour améliorer la qualité des entrants au centre de tri de collecte sélective afin de valoriser plus de recyclables
- Remise à plat des procédures administratives d'enlèvement des épaves automobiles pour les harmoniser avec celles des communes membres et optimiser la mise en œuvre des enlèvements pour destruction et valorisation

LUTTER CONTRE LES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES

ACTIONS 2016

Lutter contre la pollution de l'air

- Réalisation d'un plan d'action de lutte contre la pollution de l'air

Lutter contre l'errance animale

- Refonte du dispositif de capture animale pour mieux l'adapter au besoin du terrain
- Consolidation du travail partenarial entamé en 2015 avec les associations de protection animale
- Sensibilisation des usagers à la lutte contre la divagation animale par des campagnes de communication préventive
- Expérimentation pour empêcher la prolifération féline visant à capturer, stériliser puis relâcher des chats communautaires sur leurs lieux de vie (opération chats libres)
- Poursuite des actions en faveur de l'adoption et des opérations de stérilisations à destination des foyers non imposables et des associations
- Poursuite des travaux d'extension de la fourrière animale actuelle
- Lancement d'étude de maîtrise d'œuvre sur un nouvel emplacement pour la construction d'un futur centre animalier doté d'un refuge.

Participer au maintien de la salubrité publique

- Poursuite de la lutte contre les dépôts sauvages

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE ET SA VULNÉRABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTIONS 2016

Rendre le territoire sobre en énergie

Label Cit'ergie

- Accompagnement du TCO par un prestataire pour l'obtention du Label

Observatoires

- Partenariat avec l'Observatoire Energie Réunion (OER) qui permettra l'obtention d'un indicateur nécessaire au maintien de la convention de financement Ville de Demain du

programme Ecocité

- Partenariat avec l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) pour nous accompagner dans l'intégration d'un volet Qualité de l'air dans le Plan Climat Energie Climat Territorial (PCAET)

Sensibilisation des élus

- Réalisation d'ateliers de sensibilisation pour les élus sur la thématique énergie-climat animé par un prestataire expert de la thématique

Développer la production d'énergies renouvelables

- Acquisition de véhicules électriques pour le déplacement professionnel des agents du TCO
- Mise en place d'une borne de recharge alimentée par de l'énergie photovoltaïque sur le Crayon





RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

CONCEVOIR UN AMÉNAGEMENT COHÉRENT ET DURABLE, PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES, PRÉSERVER LES GRANDS ÉQUILIBRES URBAINS, NATURELS ET AGRICOLES DU TERRITOIRE

ACTIONS 2016

Mettre en œuvre l'armature urbaine du SCOT

- Finalisation sur le cœur habité du Parc National d'un Schéma d'aménagement des Ilets de Mafate.
- Lancement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement des hauts.
- Révision du Programme Local de l'Habitat (2011-2016)
- Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Développer la prospective territoriale

- Elaboration de la modélisation hydrogéologique de la nappe de Cambaie, permettant de suivre les évolutions et comportements de cette aquifère stratégique.
- Prolongement du projet de Gestion Intégrée Mer Littoral (GIML)
- Système d'Information Géographique du TCO
- Création d'un service commun SIG entre le TCO et ses communes membres

Intégrer la gestion des risques

- Nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)





**ENVELOPPE
BUDGÉTAIRE GLOBALE
PRÉVISIONNELLE
725 000 €**

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATU- RELLES

ACTIONS 2016

Préserver les ressources en eau et en biodiversité

- Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)
- Reconstitution de la cotisation 2015 au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Réserve Naturelle Marine

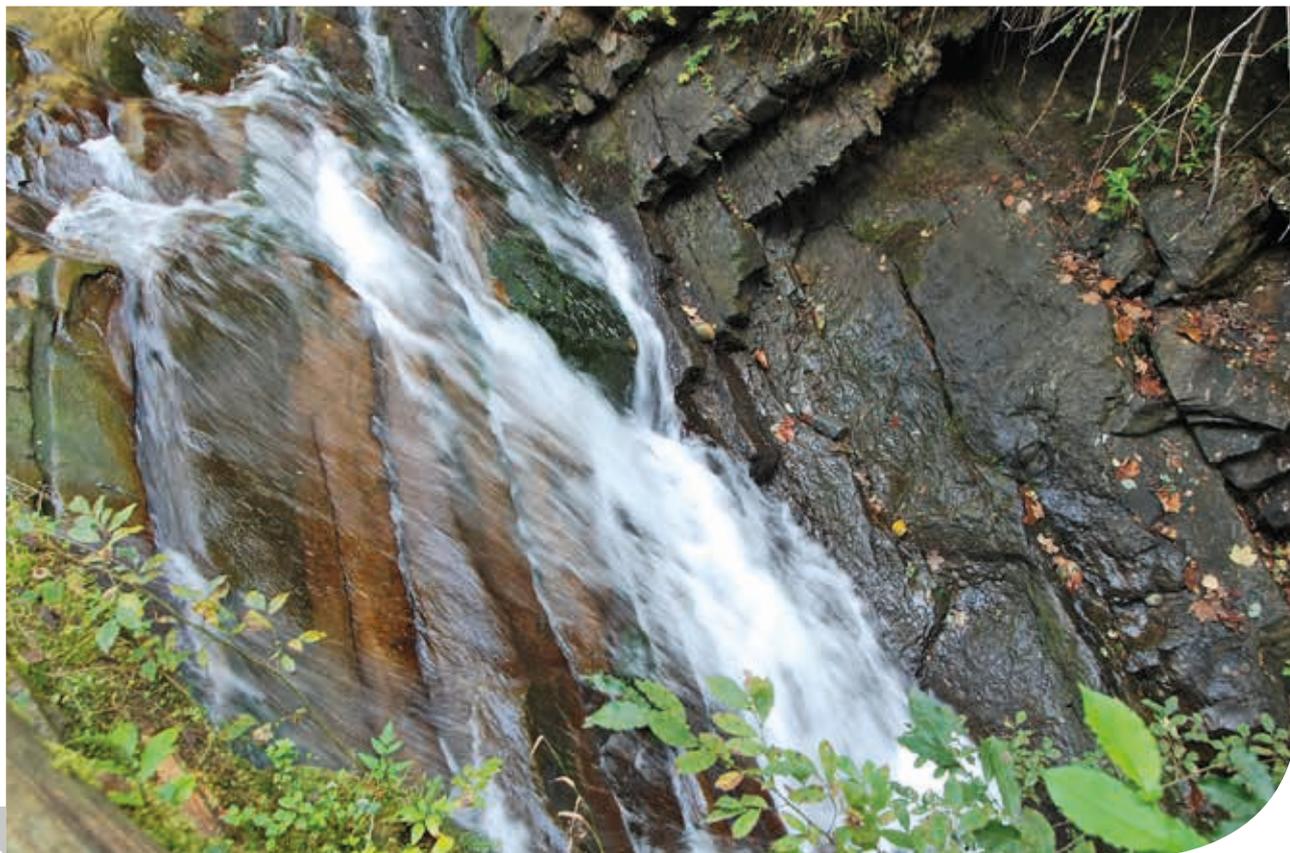
- Partenariat avec le Parc National de la Réunion.

PRÉSERVER LES GRANDS ÉQUILIBRES URBAINS, NATURELS ET AGRICOLES DU TERRITOIRE

ACTIONS 2016

Gestion intégrée

- Révision du Schéma de Cohérence Territoriale Ouest (SCOT Ouest)
- Stratégie de programmation urbaine
- Contrat d'objectifs de l'AGORAH





CŒUR D'AGGLOMÉRATION ECOCITÉ : CONSTRUIRE UNE VILLE ATTRACTIVE OÙ HABITER, VIVRE ET TRAVAILLER

RÉALISER DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT STRUCTURANTS

Actions 2016

Aménager la Plaine de Cambaie

- Poursuite de la procédure d'acquisition foncière : obtenir par voie amiable ou par ordonnance le foncier restant à acquérir (40 ha) sur le secteur de Cambaie Oméga.

- Définition de la mise en œuvre opérationnelle de la 1ère tranche d'opération d'aménagement de la plaine de Cambaie :

- Lancement d'une étude préliminaire - réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat avec les collectivités partenaires du TCO et notamment la Région - afin d'étudier les conditions de faisabilité du prolongement de l'axe mixte existant et des infrastructures connexes (les franchissements de route nationale vers le Pôle sanitaire Ouest et Savanna, et la reprise du franchissement de l'étang de Saint-Paul, la requalification des échangeurs de Cambaie et Savanna).
- Etude complémentaire au diagnostic historique de pollution des sols sur le site de l'ancienne antenne Omega et secteurs adjacents afin de mesurer les risques et anticiper une éventuelle dépollution de certaines zones.
- Réalisation du schéma directeur d'aménagement en vue d'approfondir le projet urbain sur la 1ère tranche d'opération d'aménagement au titre de la programmation,

de la conception urbaine et de la spatialisation prenant en compte les opérations des deux propriétaires investisseurs (SCPR et Consorts Louapre) et les conditions de faisabilité (économique, technique, financière) de cette 1ère tranche.

- Arrêter la stratégie globale de mise en œuvre opérationnelle de la Plaine de Cambaie en termes d'étude de marché, de positionnement marketing, d'identification des priorités d'intervention, des outils et des modalités de mise en œuvre opérationnelle, des coûts, des modes de contractualisation du/des projets avec les partenaires du TCO. Il s'agira de sécuriser juridiquement et financièrement la 1ère tranche d'opération du secteur opérationnel.
- Réalisation du schéma directeur des principaux espaces publics du secteur opérationnel de la plaine de Cambaie, nécessaire à leur conception et à la préparation des dossiers techniques et réglementaires.
- Approfondissement de l'étude de dévoiement de la ravine de Piton Défaud afin d'étudier son fonctionnement hydraulique et de retenir la solution la plus adaptée pour supprimer le risque inondation sur le secteur de la plaine de Cambaie, notamment du quartier des baies roses et de l'emprise Oméga.
- Engagement des études environnementales spécifiques pour fiabiliser le projet urbain sur des thématiques relatives à la recherche de potentiel ENR, aux levées faune-flore, aux études aérauliques, formaliser avec les services de l'Etat le parcours réglementaire



ENVELOPPE BUDGÉTAIRE GLOBALE PRÉVISIONNELLE 2 270 000 €

qui cadrera l'engagement des futures études environnementales, et préparer les dossiers d'étude d'impact et de loi sur l'eau etc.

- Réalisation des études géotechniques et topographiques du secteur opérationnel de Cambaie Oméga permettant de vérifier les contraintes constructives (notamment de l'emprise des carrières) et fiabiliser les études de maîtrise d'œuvre.

- Engagement de la procédure d'adaptation du Plan local d'urbanisme de la ville de Saint-Paul (modification ou mise en compatibilité) dans le cadre des aménagements et sorties d'opérations à horizon 2020.

- Engagement d'une étude complémentaire au plan guide de l'Ecocité concernant les projets sur le front de mer de l'Ecocité, dès que les arbitrages sur lesdits projets seront effectués
- Approfondissement tracé de référence du transport en commun

- Engagement d'une étude complémentaire au plan guide de l'Ecocité concernant l'approfondissement du tracé de référence du TC, en collaboration avec la DTDV

DEVENIR UNE ÉCOCITÉ DE RÉFÉRENCE, INNOVANTE ET DURABLE

Initier le Cœur d'agglomération

- Approfondissement lien Port-Possession
 - Engagement d'une étude complémentaire au plan guide de l'Ecocité concernant les projets sur le secteur Port / Possession, dès que les arbitrages sur lesdits projets seront effectués
- Approfondissement aménagement du front de mer

Actions 2016

Co-construire le projet EcoCité en organisant la concertation citoyenne

- Définition et mise en œuvre de la stratégie de marketing, communication et concertation de l'Ecocité insulaire et tropicale
 - Elaboration, validation puis mettre en



œuvre en 2016 d'une stratégie de marketing, communication et de concertation / participation, globale, adaptée et cohérente à l'échelle de l'ensemble du cœur d'agglomération, et à décliner notamment en préalable à l'appropriation du projet urbain relatif à la 1ère tranche de l'opération d'aménagement de la plaine de Cambaie.

- Amélioration de l'accessibilité et vulgarisation du projet Ecocité insulaire et tropicale pour une meilleure compréhension du projet urbain d'un point de vue géographique, physique, morphologique, urbanistique, volumétrique et fonctionnel.

- Création d'une maquette physique et numérique de l'EcoCité qui permettra de :
- développer les méthodes et outils innovants d'analyse, d'aide à la décision et d'écoconception urbaine,
- Mettre en place une plateforme 3D collaborative au service de l'innovation; modéliser le territoire et le fonctionnement de ses systèmes, scénariser l'expertise, et faire communiquer les différentes échelles de projet
- Suivre les projets et les évaluer.

Piloter un programme d'innovation

- Mise en œuvre d'une nouvelle filière économique de fabrication de terres fertiles, qui permettra de reconstituer l'ossature verte du cœur d'agglomération là où ce territoire en est dépourvu, et d'y développer une urbanisation bioclimatique ainsi qu'une agriculture urbaine productive.

- Réalisation d'une étude de faisabilité préalable au lancement d'un appel à projet afin de créer l'outil de production des terres fertiles nécessaire à l'aménagement des parcs et trames vertes de l'Ecocité, et notamment au pré-verdissement des parcs de la plaine de Cambaie, ainsi qu'au développement de l'agriculture urbaine.





- Poursuite de la réflexion sur le référentiel de développement durable en le déclinant de manière opérationnelle.

- Déclinaison de manière opérationnelle du référentiel DD, notamment à l'échelle de la plaine de Cambaie, en hiérarchisant et priorisant les actions, en définissant les axes de développement de manière à mobiliser l'outil en vue d'une part de définir et d'intégrer les prescriptions (architecturales, urbaines, paysagères, énergétiques, numériques etc.) dans les documents cadres (PLU, Charte de construction neuve, Charte des espaces publics, Charte de gestion des chantiers, fiches de lots etc.) ; et d'autre part de rendre opérationnel l'outil de suivi et d'évaluation des programmes, projets et actions de l'EcoCité.

DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Actions 2016

Doter l'EcoCité d'un outil de gouvernance efficace

- Création d'une structure dédiée de coordination et de mise en œuvre de l'EcoCité

- Définition puis mise en place de l'outil de pilotage de l'EcoCité après une approche comparative des modes opératoires et une simulation de la capitalisation au regard des solutions de portage foncier et des contraintes du coût d'aménagement et d'équipement.



FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE EN OFFRANT UN LOGEMENT POUR TOUS

CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE PARCOURS RÉSIDENTIELS COHÉRENTS

ACTIONS 2016

Suivre la production de logements

- Le PLH : évaluation
- Observatoire de l'habitat
- Accueil des Conseils Territoriaux de l'Habitat (CTH)

Renforcer l'offre locative sociale

- Financement de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)
- Garanties d'emprunts en faveur des bailleurs sociaux 100% sur les produits « Logements Locatifs Très Sociaux » et « Prêt Locatif Social »
- Garantir et améliorer le niveau de confort du parc existant :

GARANTIR ET AMÉLIORER LE NIVEAU DE CONFORT DU PARC EXISTANT

ACTIONS 2016

Coordonner la gestion de l'offre locative sociale

- Mise en place de la conférence intercommunale du logement
- Création du service accueil et information de la demande sociale
- Elaboration du Plan de gestion partagée de la demande en logement social et de l'information du demandeur (PGPDI)

Lutter contre l'habitat indigne

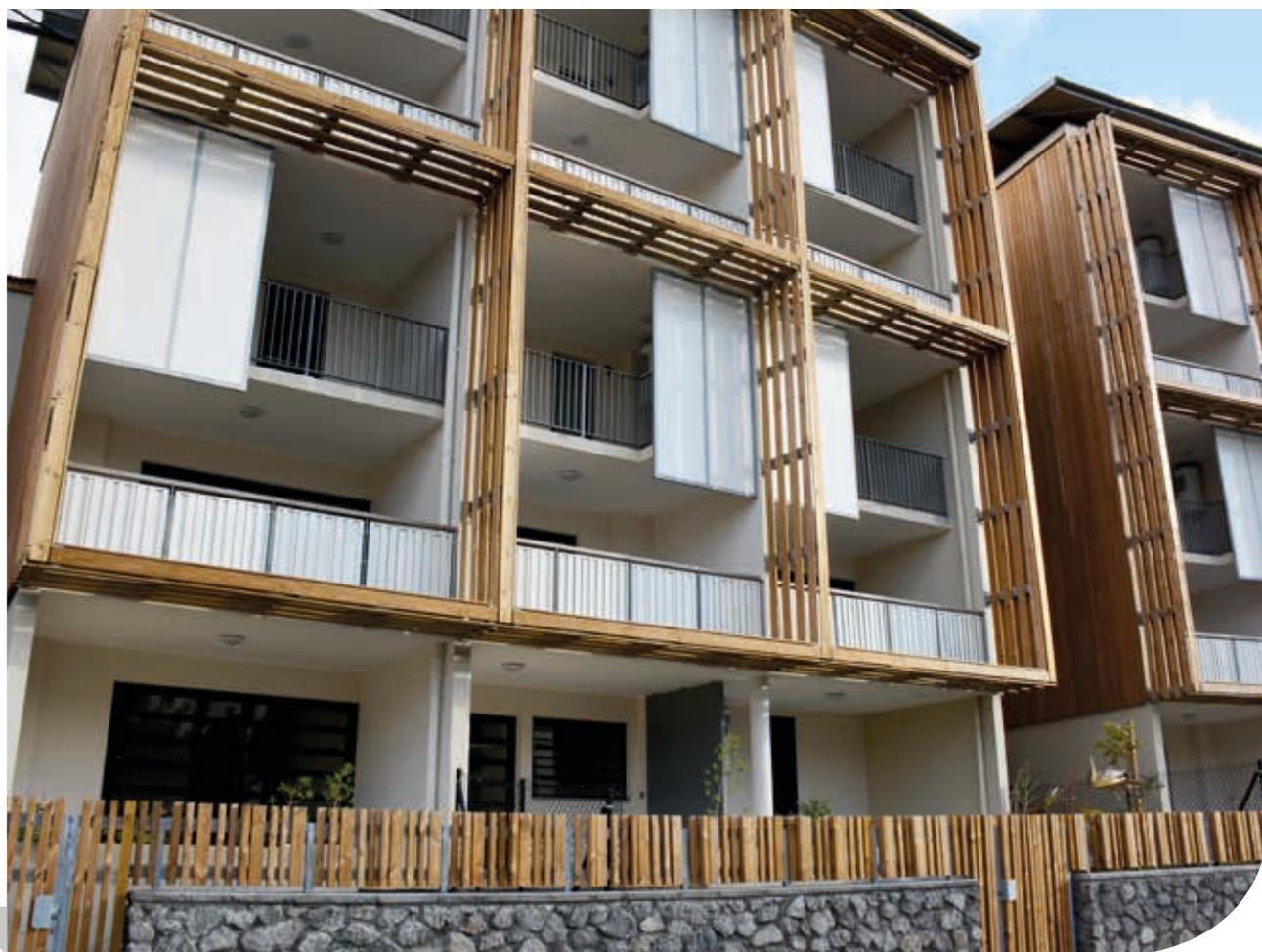
- Le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)
- Evaluation du dispositif PILHI 2013-2016.
 - Elaboration d'une nouvelle convention cadre 2016-2019.



**ENVELOPPE
BUDGÉTAIRE GLOBALE
PRÉVISIONNELLE
802 000 €**

- Elaboration et validation d'un plan d'actions opérationnelles pluriannuel qui sera intégré à la nouvelle convention cadre
- Poursuite des Opérations GRoupées d'Améliorations Légères (OGRAL).
- Mise en œuvre des études préopérationnelles Résorption de l'Habitat Spontanée (RHS) sur les sites d'interventions prioritaires de Ruisseau et Ravine Daniel à Saint-Paul
- Mise en œuvre des actions foncières

- Poursuite de l'animation du Guichet Unique des signalements de l'habitat indigne.
- Mise en œuvre de l'observatoire de l'habitat indigne du territoire ouest.
- Elaboration du diagnostic social du territoire ouest en priorisant les sites d'interventions du PILHI.
- Participation au financement de l'« Auto Réhabilitation Accompagnée » dans le cadre du projet OGRAL





PARTICIPER À LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES

La loi NOTRe du 7 août 2015 a redéfini les contours de la compétence économique des collectivités et notamment des agglomérations à compter de janvier 2017. L'année 2016 sera consacrée à la préparation de ces évolutions (transfert des zones d'activités, définition des actions économiques, le commerce, la promotion du tourisme...).

FAVORISER L'IMPLANTATION ET LA PÉRENNISATION DES ENTREPRISES AU SEIN DES PARCS D'ACTIVITÉS

ACTIONS 2016

Proposer une offre adaptée pour répondre aux besoins des entreprises

- Poursuite du projet opérationnel de l'extension de la zone de Bras Montvert à Trois-Bassins : travaux d'aménagement pour la réalisation de 4 parcelles nues et 11 ateliers.
- Lancement des études opérationnelles de maîtrise d'œuvre de l'extension de la zone d'activités de la Pointe des Châteaux à Saint-Leu.
- Etude de faisabilité technique et économique

de viabilisation de la zone arrière portuaire en vue des choix futurs d'aménagement industrialo-portuaire et logistique

Proposer un cadre de vie agréable et durable

- Commercialisation des zones Eco Parc au Port et soutien à la SEDRE et ACTISEL à la commercialisation des zones artisanales de l'Eperon et Mascareignes II
- Préparation du transfert des zones d'activités au TCO au 1er janvier 2017 (gestion et l'animation).

ACCOMPAGNER LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

ACTIONS 2016

Organiser et renforcer l'animation économique territoriale

- Suivi et mise en œuvre des conventions de partenariat avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers
- Suivi des animations et partenariat des actions avec les clusters (Temergie, Qualitropic, Green)



ENVELOPPE BUDGÉTAIRE GLOBALE PRÉVISIONNELLE 3 794 000 €

- Soutien et accompagnement technique des porteurs de projets au sein des filières en avec les clusters (Temergie, Qualitropic, Green)

Accompagner les porteurs de projets économiques

- Accueil personnalisé des entreprises et des porteurs de projets économiques
- Accompagnement des entreprises concernées par la déclaration d'utilité publique de Cambaie à Saint-Paul, et de la zone de prévention des risques technologiques (PPRT) autour des installations de la SRPP au Port
- Accueil et accompagnement de nouveaux porteurs de projets dans le cadre de l'écologie industrielle

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES STRATÉGIQUES ET INNOVANTES

ACTIONS 2016

Accompagner la structuration des filières stratégiques

• L'économie portuaire

- Mise en place d'un comité de pilotage réunissant tous les acteurs institutionnels ;
- Partenariat avec les acteurs économiques liés aux activités portuaires, logistiques et industrielles.
- Etude de co-maîtrise d'ouvrage pilotée par la commune du Port pour la « reconversion » des friches économiques et culturelles de la Ville du Port

• L'économie circulaire

- Mise en œuvre d'une démarche d'écologie in-

dustrielle avec 30 entreprises volontaires sur les zones d'activités du Port, de Saint-Paul (Cambaie) et de La Possession (Ravine à Marquet)

- Finalisation de l'étude de « Faisabilité Economique et de Pré programmation d'un Pôle de Construction Durable en Milieu Tropical »

• L'économie rurale

- Mise en place opérationnelle du dispositif LEADER, sur les Hauts du territoire Ouest, après validation et conventionnement avec le Département autorité de gestions des fonds européens FEADER

Favoriser la création d'emplois

- Expérimentations et essaimage par l'appui à l'ingénierie, auprès des communes et acteurs de l'emploi et l'insertion, dans le cadre de dispositifs (chantiers d'insertion, clause d'insertion dans les marchés publics, projets d'économie sociale et solidaire, Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT)
- Animation du réseau d'acteurs (institutions, associations, porteurs de projets)
- Soutien à la création d'activité au travers des partenariats avec les structures d'accompagnement ADIE et Réunion Entreprendre.

Accompagner les publics vers l'emploi

- Gestion et animation du PLIE : accompagnement des bénéficiaires
- Suivi des ateliers chantiers d'insertion
- Suivi des projets d'économie sociale et solidaire et instauration d'un « pôle de coopération » de l'économie sociale et solidaire sur l'Ouest, avec les structures financées en 2015/2016.



CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS ET AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

En 2016, le TCO poursuivra ses actions de construction d'équipements (pôle loisirs nature de Dos d'Ane) ou d'aménagement de sites de loisirs (sentier littoral), et leur exploitation (Camping Ermitage Lagon, ports de plaisance de Saint-Leu et de La Pointe des Galets).

Dans le domaine du tourisme, il accompagnera l'Office de Tourisme Intercommunal dans la refonte de son réseau de Bureaux d'Information Touristique.

La promotion des sports de pleine nature sera à nouveau à l'honneur avec la 5ème édition de Cap à l'Ouest.

Enfin, un évènementiel sera organisé par les cyber-base® du TCO, afin d'encourager la pratique d'internet et des TIC.

Dans le domaine culturel, l'accent sera mis sur la diffusion de spectacles vivants et le soutien aux artistes émergents. L'école d'enseignement artistique poursuivra le travail engagé sur les activités artistiques, en relation avec les structures d'enseignement partenaires, auprès d'un public de plus de 300 élèves.

DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET CONTRIBUER À FAIRE DE L'OUEST UN FOYER ARTISTIQUE ET CULTUREL DE RÉFÉRENCE

ACTIONS POUR 2016

Encourager et accompagner les projets artistiques et culturels qui irriguent l'Ouest

- Soutien aux salles de spectacle du territoire (Kabardock, le Séchoir, Léspas et le Théâtre Sous les Arbres).
- Décentralisation de spectacles vivants et de l'action culturelle auprès de publics éloignés de l'offre (Opus-Pocus, Festival Tam-Tam, Festival Danse Péi, Salon du livre jeunesse de l'Océan Indien)
- Renforcement du dispositif Békali par un accompagnement administratif et juridique aux compagnies et artistes émergents.



**ENVELOPPE
BUDGÉTAIRE GLOBALE
PRÉVISIONNELLE
9 494 000 €**

Proposer une offre d'enseignement artistique

- Consolidation du réseau pédagogique et artistique de la Régie d'enseignement artistique en s'appuyant sur des intervenants spécialisés et des équipements dédiés tels que LENA (L'Espace Numérique et Artistique à Trois-Bassins).

Gérer des équipements culturels

- Construction du siège de l'école à Plateau Caillou : le bouclage du plan de financement en 2016 permettra son démarrage.
- Rédaction du projet d'établissement et développement des partenariats de LENA (L'Espace Numérique et Artistique à Trois-Bassins).
- Création d'une exposition permanente dans Four à Chaux Méralikan permettant une lecture patrimoniale du site.

CONFORTER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET DE LOISIRS DU TERRITOIRE

ACTIONS POUR 2016

Créer et exploiter des équipements de loisirs

- Construction du « Pôle Loisirs Nature » de Dos d'Ane livré mi-2017 et étude sur la gestion de cet équipement.
- Gestion du camping « Ermitage Lagon » : modification du contrat de prestations intégrées

avec la Société Publique Locale (SPL) TAMARUN, en Délégation de Service Public (DSP).

Ouvrir de nouveaux sites de loisirs en valorisant le patrimoine naturel : sentier littoral Ouest

- Adaptation de l'aménagement du sentier littoral en forêt domaniale de St-Paul pour tenir compte des contraintes réglementaires.
- Poursuite de la réflexion sur la valorisation du littoral de Trois-Bassins et gestion du site de la Pointe de Trois-Bassins avec la Société Publique Locale (SPL) TAMARUN. Les conventions seront reconduites en 2016.
- Inauguration des bâtiments réhabilités du Four à Chaux à St-Leu.
- Exploitation des équipements sportifs et de loisirs du littoral sud de St-Leu et conduite d'une étude en partenariat avec le conservatoire du littoral.



Renforcer la vocation d'accueil touristique du territoire

- Signalisation touristique : installation de panneaux de jalonnement des Bureaux d'Information Touristique (Saint-Gilles, Le Port, Saint-Leu)
- Mise en œuvre d'un programme d'actions pour le développement touristique à l'échelle communautaire, en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) ; Organisation de « Cap à l'Ouest ».
- Accompagnement de l'OTI dans la refonte et l'implantation de ses Bureaux d'Information Touristique (BIT).
- Poursuite de la création de la SPL Événementiel dans une optique de mutualisation du matériel et des équipements dédiés à l'événementiel dans l'Ouest.

Ports de plaisance

La Régie des Ports de plaisance, créée en octobre 2015, gère depuis le 1er janvier 2016 les ports de La Pointe des Galets et de Saint-Leu. Son exploitation fait l'objet d'un budget annexe.

DÉVELOPPER LES CONDITIONS DE PRATIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE

ACTIONS POUR 2016

Offrir des lieux de pratique d'activités physiques en milieu naturel

- Etude d'opportunité sur l'aménagement de parcs de pleine nature sur les secteurs à potentiels identifiés : Plateau Caillou, Ravine à Malheur et Stella.
- Réflexion sur l'aménagement de sites et la pratique de sports de nature, en lien avec la Commission Départementale des Sites et Itinéraires (CDESI) relatifs aux sports de nature. Soutenir les pratiques de sports de pleine nature
- Organisation de la 5ème édition de Cap à l'Ouest, intégrant le trail et semi trail de l'Ouest, des randonnées, activités nautiques et animations culturelles.
- Soutien aux manifestations sportives (Raid, trail, randonnées, activités nautiques...).





FAVORISER L'ACCÈS AUX SAVOIRS A TRAVERS L'APPROPRIATION D'INTERNET ET DES TIC

ACTIONS POUR 2016

Sensibiliser, initier et accompagner la pratique d'internet et des TIC au sein des espaces de proximité

- Programmation trimestrielle des ateliers et événementiels de chaque espace cyberbase®.
- Acquisition et renouvellement de matériels et outils multimédia à disposition du public. Mise à disposition de tablettes afin de s'adapter aux nouveaux usages.
- Renforcement de l'offre cyber mobile, à destination des publics empêchés (personnes âgées, isolées, porteuses de handicap,...)

Assurer la promotion et le développement des TIC

- Réactivation du réseau d'animateurs des Espaces Publics Numériques de La Réunion.
- Organisation d'un événementiel autour du numérique.
- Amélioration de la visibilité et de l'attractivité du stand Cyber-base® sur les manifestations par la création d'outils de communication.



DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

DÉVELOPPER UN PATRIMOINE DURABLE ET ADAPTÉ AU SERVICE DE L'USAGER

Le patrimoine du TCO s'est construit, dans un premier temps, à partir des biens mis à disposition par les communes membres dans le cadre des transferts de compétences. Puis, pour répondre aux besoins croissants dans ses différents domaines de compétence, le TCO a dû développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'utilisateur.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE

ACTIONS 2016

Anticiper les transactions et développer une stratégie de maîtrise immobilière

- Mise à jour la base de données recensant le patrimoine immobilier bâti et non bâti ;
- Système d'information immobilier global ;
- Définition d'une stratégie immobilière en fonction des besoins recensés, en élaborant le schéma directeur immobilier du TCO.

Garantir des transactions sécurisées

- Acquisition de 22 parcelles, équivalentes à 100 hectares, dans le cadre de la poursuite de la procédure d'expropriation en vue du projet urbain d'EcoCité ;
- Lancement de 2 procédures de déclaration d'utilité publique pour la création d'un pôle d'échange à La Saline (Saint-Paul) et accès à la zone d'activités de la Pointe des Châteaux (Saint-Leu) ;
- Anticipation et préparation des transactions sur les Zones d'activités dans le cadre du transfert de compétence.

MENER UNE POLITIQUE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE PERFORMANTE

ACTIONS 2016

Construire en coût global

- Les constructions en cours :
 - Pôle Loisirs Nature de Dos d'Ane à La Possession ;
 - Réhabilitation et l'extension des bureaux du siège du TCO ;



ENVELOPPE BUDGETAIRE GLOBALE PREVISIONNELLE 34 431 000 €

- Extension de la zone d'activité économique de Bras Montvert tranche 2 ;
- Extension de la fourrière animale à Cambaie.
- Études préalables aux travaux (sous réserve de disposer des subventions nécessaires à la réalisation du projet) :
 - Réhabilitation des décharges de Cocâtre, du Port, de Cambaie ;
 - Zone d'activités de la Pointe des châteaux ;
 - Itinéraires Privilégiés au Port ;
 - Centre animalier ;
 - Port de Saint Leu, etc.
- Restitution des locaux de bureaux pris en location ;
- Valorisation des 3 villas propriété du TCO et de l'ancienne usine de déchets ménagers du Port ;
- Valorisation de l'ancienne décharge de Cambaie, notamment dans le cadre d'un appel à projet européen pour la création d'une ferme photovoltaïque.

OPTIMISER LA GESTION DE NOS BIENS ET DE NOS OCCUPANTS

ACTIONS 2016

Valoriser nos actifs immobiliers

- Reprise de la gestion des assurances liées aux biens immobiliers et à la responsabilité civile ;
- Suivi et optimisation du paiement des loyers et gestion des impayés ;

Garantir la qualité, la fonctionnalité et la sécurité de nos biens

- Optimisation des ressources de la régie pour réaliser des opérations d'entretien et de maintenance préventive, également sur des équipements techniques (installations électriques) ;
- Développement des outils de planification et de suivi des tâches obligatoires et récurrentes pour limiter au maximum la gêne dans le fonctionnement des services et améliorer l'accueil des usagers ;
- Sécurisation des locaux d'Ansellia afin de réduire le coût de gardiennage physique ;
- Réinstallation des agents du TCO dans le nouveau siège en fin d'année 2016.



LES RESSOURCES HUMAINES

En 2016, les enjeux sont multiples pour les Ressources Humaines :

- L'enjeu financier, notamment : la maîtrise de la masse salariale par des politiques RH mieux définies et un meilleur pilotage
- Les enjeux humains : le développement des compétences individuelles et collectives, le développement de la qualité de vie au travail par la prévention et l'amélioration des conditions de travail
- L'enjeu social : la rénovation du dialogue social par l'impulsion d'un accompagnement à la culture de la co-construction et la formalisation de projets structurants.

ANTICIPER ET PLANIFIER LES BESOINS EN RH NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

ACTIONS POUR 2016

Maitriser les grands équilibres

- Définition d'un meilleur pilotage et suivi budgétaire en particulier de la masse salariale et du budget formation
- Mise en place d'indicateurs de suivi et de reporting
- Clarification des processus de décision RH

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

- Accompagnement des services dans la mise en œuvre de nouvelles compétences obligatoires : Politique logement (guichet unique)/ service accueil et information demande sociale, Eau et assainissement...
- Réalisation d'un référentiel métier sur la base de l'actualisation des fiches de poste et mise en cohérence avec l'organigramme et le Système d'Information RH
- Elaboration d'une véritable politique de formation : recensement des besoins, organisation de session en intra, initiation à la démarche du plan de formation

GARANTIR LA LÉGALITÉ DES ACTIONS DU TCO

ACTIONS POUR 2016

Garantir la qualité, la sécurité juridique et la traçabilité de la procédure

- Poursuite de la mise en place des process, procédures et outils nécessaires au pilotage et à la gestion (gage de qualité, sécurité juridique et traçabilité),
- Réalisation d'un règlement intérieur de la collectivité

GARANTIR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

ACTIONS POUR 2016

Améliorer l'intégration à de nouvelles fonctions

- Améliorer le dispositif d'intégration des agents

Veiller à l'adaptation des postes aux situations particulières

- Réaliser un plan d'actions en matière de prévention des risques professionnels

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ET DE L'EFFICACITÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS STRUCTURANTES

ACTIONS POUR 2016

Innover, expérimenter

- Expérimentations en matière de système formatif

Partager la fonction RH

- Réalisation d'un plan de communication RH
- Création des conditions de « partage de la fonction RH »



LES FINANCES

Les grandes orientations pour l'exercice 2016 ont été développées en amont dans la 1e partie du document. Les axes de travail en matière financière pour 2016 concerneront les dossiers évoqués ci-dessous.

ANTICIPER ET PLANIFIER LES BESOINS EN RESSOURCES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

ACTIONS POUR 2016

Maîtriser les grands équilibres financiers

- Actionner le marché d'ingénierie financière pour nous accompagner sur ces questions stratégiques

EXÉCUTER LE BUDGET CONFORMÉMENT AUX CRÉDITS INSCRITS

ACTIONS POUR 2016

Garantir la sincérité de l'exécution budgétaire

- Optimiser au mieux les 3 lignes de trésorerie mises en place en 2015 par une gestion active de notre dette.

CONTRIBUER A L'AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ET DE L'EFFICACITÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS STRUCTURANTES

ACTIONS POUR 2016

Accompagner la dématérialisation des procédures

- Poursuivre la modernisation du processus de traitement des factures à l'aide d'un parapheur numérique d'une part et d'autre part, d'une réflexion globale sur l'optimisation du processus de service fait.

- Déployer les flux comptables au format PES V2 du comptable public vers l'ordonnateur.

- Déployer la carte d'achats en 2016 pour des achats récurrents, de faibles montants, auprès d'un réseau de fournisseurs référencés (fournitures administratives, petits matériels informatiques etc..). L'objectif est de simplifier la chaîne de dépense, depuis la commande jusqu'au paiement, par la dématérialisation des données facturation et mise en place de dispositifs de contrôle et de paiement à J+3.

Partager la fonction financière

- Proposer une délibération en conseil communautaire pour définir au mieux les axes de travail prioritaires.

- Poursuivre le travail de collaboration avec les directions, dans le cadre des groupes projets du TCO. L'objectif étant d'anticiper l'impact budgétaire de ces nouveaux modes de gestion et d'être force de proposition en termes d'ingénierie financière.

LA COMMANDE PUBLIQUE ET LA CELLULE JURIDIQUE

La « Centrale d'achat du TCO », créée le 31/12/2015, a pour objet de satisfaire les besoins de toutes collectivités locales ou assimilés et opérateurs économiques membres, en fournitures, services ou travaux. Il s'agit d'optimiser la performance de la commande publique, de développer l'accès à la commande publique des TPE et PME réunionnaises dans un souci prégnant de développement durable.

GARANTIR LA LÉGALITÉ DES ACTIONS DU TCO

ACTIONS POUR 2016

Garantir la qualité et la sécurité juridique de la procédure

- Poursuite du partenariat avec le groupement de cabinets d'avocats, intervenant tant en matière de conseil qu'en représentation en justice.
- Marché Huissier permettant de répondre aux besoins des directions opérationnelles en termes de prestations d'huissier telles que les rédactions de constat, signification d'actes...
- Signature du Small Business Act

Garantir et optimiser les délais

- Publication des avis de l'ensemble des marchés des directions.
- Passation et gestion des marchés billets

d'avions, hébergement, Locations de bus et de voitures pour les déplacements des agents et des élus en formation et/ou en mission

Acheter au juste prix

- Conduite du projet de Centrale d'achat

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ET DE L'EFFICACITÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS STRUCTURANTES

ACTIONS POUR 2016

Accompagner et conseiller les services

- Gestion du marché d'Assistance à la rédaction des DCE et à l'analyse des offres, permettant aux directions opérationnelles d'externaliser ces tâches en cas de surcharge ou d'expertise particulière requise...
- Gestion du marché de prestations de Transit aérien ou maritime permettant d'assurer la livraison à la Réunion des fournitures commandées par les directions opérationnelles, notamment auprès de la centrale d'achat UGAP
- Abonnement au Pack acheteur « achatpublic.info ».



PILOTAGE, ORGANISATION, MÉTHODE, ÉVALUATION



Le service POME continue d'accompagner les services par la mise en place d'actions structurantes : pilotage de nos actions et de nos équipes (projet de direction, démarche pilotage, de suivi et d'évaluation d'activité et de projet) et performance de la Relations aux Usagers (Label Marianne).

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EFFICACITÉ INTERNE

ACTIONS POUR 2016

Offrir un accompagnement de qualité et renforcer la proximité avec les services

- Formalisation du Projet d'Administration Général (PAG) : Déclinaison administrative et opérationnelle de l'ensemble de nos documents structurants (projet d'agglomération, stratégie marketing, programme de projets, plan pluriannuel des investissements...), il s'inscrit en continuité de l'ambition de modernisation. Il se voudra ciblé et opérationnel (« PAG-Action »)

Garantir un accueil de qualité

- Suivi des démarches qualité avec leurs exigences de suivi-évaluation (enquête), d'amélioration et d'accompagnement des initiatives des services. Ce suivi s'inscrit dans la continuité de l'investissement porté sur le Label Marianne depuis 2012.

DÉVELOPPER ET DIFFUSER UNE CULTURE DE LA PERFORMANCE ET DE PARTAGE

ACTIONS POUR 2016

Impulser une culture de pilotage

- Déploiement de la démarche de système d'information décisionnel décliné à ce jour au sein de la Direction de l'Environnement : un effort particulier devra être fait sur la structuration des données métiers à la source, sur la rationalisation des coûts (transfert technologique), et sur l'accompagnement de nos systèmes d'informations métiers vers davantage de maturité (plan d'amélioration des systèmes d'informations, plan reporting).

LA DOCUMENTATION, LES ARCHIVES ET LE COURRIER

Le 21 décembre 2015, le TCO a adopté son schéma de mutualisation 2015-2020 et a inscrit les ressources documentaires comme axes de mutualisation avec les communes.

L'année 2016 sera l'occasion d'activer ce projet par un travail collaboratif avec les services Documentation-Archives des communes pour faire aboutir un plan d'action.

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ET DE L'EFFICACITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS STRUCTURANTES

Les archives : Contribuer à l'amélioration interne

ACTIONS POUR 2016

- Renouvellement de l'adhésion à l'Association des archivistes français (AAF) association au niveau national qui regroupe des professionnels des archives du secteur public comme du secteur privé et anime une section des archivistes communaux et intercommunaux. Depuis peu, elle s'implique activement au niveau local auprès des archivistes des communes.

Les archives : Conserver

ACTIONS POUR 2016

- Reconduction du marché « Destruction d'archives » attribué à la Société Cycléa. Les versements d'archives vont s'intensifier avec le retour des services au siège. Pour optimiser les locaux de conservation, les éliminations seront donc plus conséquentes.

La Documentation : Communiquer et rendre l'information accessible

ACTIONS POUR 2016

- Reconduction de l'abonnement à l'encyclopédie en ligne Lexis Nexis Public
- Renouvellement du marché d'abonnements de revues papier et électroniques pour 4 ans (2016-2020) avec une réduction des titres
- Reconduction des abonnements aux journaux locaux avec une réduction (4 JIR et 4 Quotidien).
- Reconduction du contrat avec le Centre Français de la Copie (CFC) qui autorise la reproduction et le stockage des articles sélectionnés dans les revues conformément aux droits des auteurs.

Le Courrier : Veiller à la traçabilité des documents

ACTIONS 2016

- Poursuite du projet d'archivage électronique de la base Courrier : fiabiliser les enregistrements. Il s'agit de corriger la base annuaire et d'appliquer des règles de nommage aux fichiers et veiller à ce que chaque courrier arrivé ou départ, essentiel à l'organisme, existe en prenant en charge le document depuis sa création numérique jusqu'à son sort final (destruction ou versement aux archives définitives).
- Accompagnement de la direction financière sur la dématérialisation des procédures comptables au 1er janvier 2017 et sur la réception des factures électroniques des fournisseurs. Le service courrier doit s'assurer de la qualité de la numérisation des factures et des pièces justificatives arrivées par flux papier ou électronique. Il procède éventuellement à des réajustements pour avoir des documents plus lisibles, d'un format fiable pour que le traitement de ces pièces réponde aux exigences réglementaires.

L'INFORMATIQUE

L'année 2016 aura pour objectif opérationnel majeur de mener à bien l'opération déménagement dans son ensemble avec un rapatriement de la plupart des agents vers le nouveau « Crayon » réhabilité. Cette opération représente 37% du budget d'investissement. Considérant la non libération du site d'Ansellia, des investissements sont à réaliser pour le nouveau siège en infrastructures réseaux, moyens d'impression et autres équipements de salles de réunion... Cela concerne le déplacement de la Direction Informatique et de toutes les infrastructures systèmes et réseaux d'Ansellia vers le Crayon. Cette opération lourde engendrera une interruption de service optimisée et sera suivie du déménagement des sites distants vers le siège. La diminution du nombre de sites entraînera une baisse des coûts de fonctionnement mais seulement sur 2017.

ANTICIPER ET PLANIFIER L'ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES NECESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

ACTIONS POUR 2016

Améliorer la performance des infrastructures

- Optimisation et rationalisation de l'accès internet mutualisé
- Construction et mise en œuvre des nouvelles infrastructures qui seront implantées sur le siège réhabilité
- Consolidation des infrastructures Cyber-base



ASSISTER LES DIRECTIONS DANS L'ÉVOLUTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS SYSTÈMES D'INFORMATION (MAINTENANCE ÉVOLUTIVE - NOUVEAUX PROJETS)

ACTIONS POUR 2016

Co-construire des projets avec les directions métiers

- Accompagnement à l'intégration de la nouvelle compétence Gestion de la demande de logement social
- Développement de la plateforme KIMOCE/ Numéro vert (améliorations fonctionnelles, redevance incitative, gestion des bacs)

MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DANS LEUR GLOBALITÉ

ACTIONS POUR 2016

Assurer la continuité de service

- Participation aux déménagements successifs, à savoir :
 - un déplacement de l'ensemble des infrastructures informatiques d'Ansellia vers le nouveau Crayon réhabilité accompagné du déménagement d'une partie des agents d'Ansellia vers le Crayon et enfin une réorganisation physique des services restants à Ansellia
 - des déménagements des sites Tamarins et Rico Carpaye vers le Siège
 - enfin le rapatriement du site du Foyer des Dockers vers le Siège
- Participation à la construction technique de la nouvelle Régie des Ports de Plaisance.
- Lancement de certains marchés de fonctionnement (maintenance des plateformes téléphoniques de la Collectivité, celle du Numéro Vert citoyen, prestation de maintenance et d'assistance de la plateforme de Gestion électronique des documents (Nuxeo/Zodiac), maintenance des outils d'analyse financière de la Direction des Finances.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La Cellule TIC s'appuie sur la compétence des Technologies de l'Information et de la Communication afin d'œuvrer à l'aménagement numérique du territoire.

DONNER AUX USAGERS DU TCO LES MEILLEURES CHANCES DE BÉNÉFICIER DES COMMODITÉS DES SERVICES DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

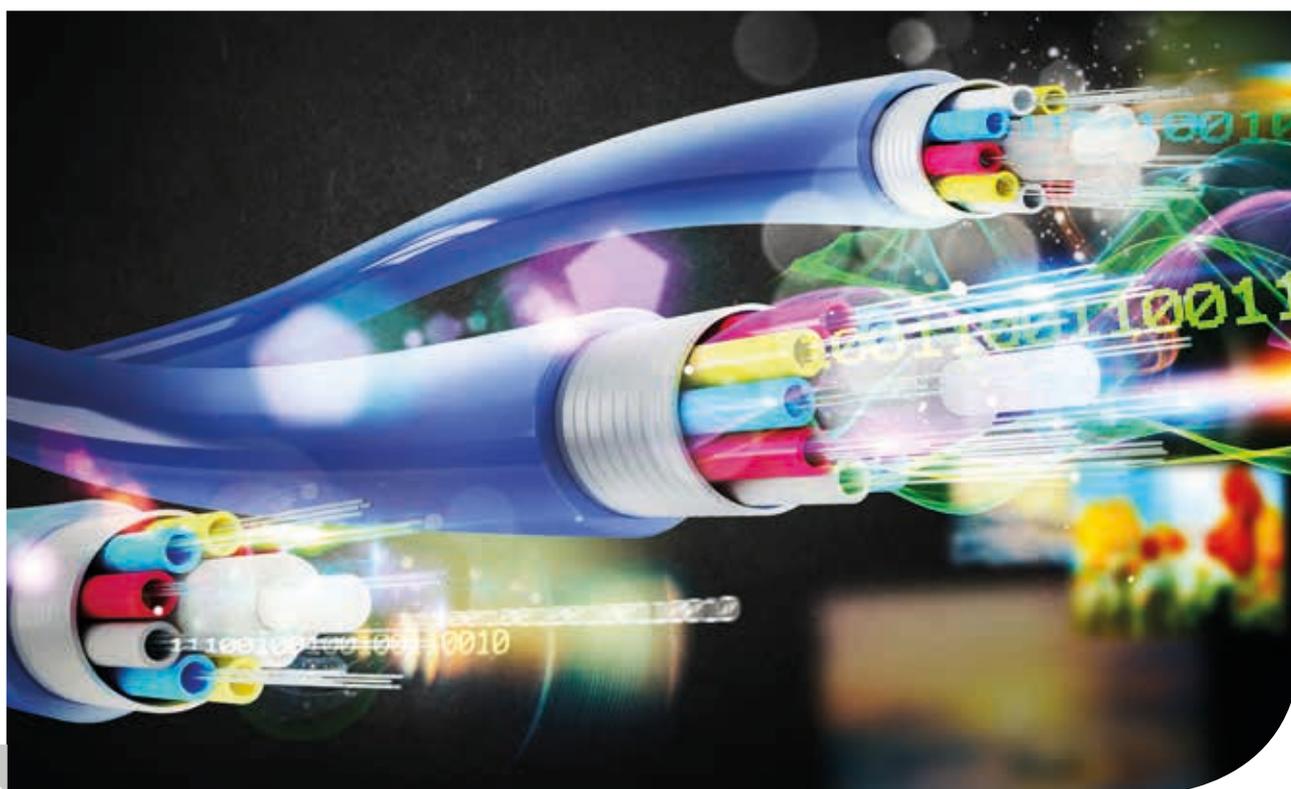
ACTIONS 2016

Avoir une ouverture totale du territoire par ses services numériques

- Mise en œuvre d'un référentiel de données
- Référencement des infrastructures télécom relevant du patrimoine public
- Mise en place d'un schéma d'exploitation et de maintenance des infrastructures télécom du patrimoine des collectivités
- Mise en œuvre d'une gestion des biens télécom sur le domaine public pour répondre aux engagements pris avec les opérateurs dans les conventions de programmation et de suivi des déploiements (CPSD)

Développer l'administration électronique et les usages des services numériques

- Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour rendre les services publics plus accessibles à l'utilisateur, améliorer le fonctionnement en interne, dynamiser le tissu économique territorial, lutter contre les risques de marginalisation numérique du territoire et développer l'attractivité du territoire.
- Déclinaison d'un plan d'actions autour des tendances (énergétiques, financières, sociales, gouvernances, déplacements, formes urbaines, ...) qui font apparaître des besoins auxquels la logique de Ville Intelligente peut apporter des réponses.
- Mise en œuvre du Schéma Numérique du Territoire qui définit les modalités de collecte des données locales en lien à des enjeux de développement durable.
- Mise en œuvre d'un guichet unique de service composé de deux plateformes de services existantes (Guide des Droits et Démarches et Télé-procédures). Proposition d'un plan de déploiement du guichet unique de service.



LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



L'action internationale du TCO a pour objectif d'augmenter l'attractivité du territoire. Au-delà des échanges institutionnels, la coopération décentralisée encourage l'engagement citoyen des jeunes et favorise les échanges entre opérateurs économiques, chercheurs, associations et acteurs socioculturels des territoires partenaires.

En matière de coopération décentralisée, le TCO peut agir directement ou en accompagnement d'un projet communal.

PROMOUVOIR L'IMAGE DU TCO A L'INTERNATIONAL

ACTIONS 2016

Accompagner les projets communaux de coopération

Le TCO accompagne les communes membres dans leurs actions internationales en leur offrant un support technique et financier. Pour 2016, le TCO a été sollicité pour les projets suivants :

- Le Port / Tamatave : échanges culturels (2015/2016);
- Le Port / Durban : échanges culturels et économiques (2016) ;
- La Possession / Victoria : gestion des déchets (2015/2016) ;

- La Possession / Pietermarisburg : tourisme, échanges culturels (2016);
- Saint-Paul / Nosy Be / Fort Dauphin : tourisme, échanges culturels et économiques (2016).

Développer le projet communautaire de coopération décentralisée

- Mise en place du programme « Dit It » (Développement Intégré et Durable de l'Île Sainte-Marie et du Territoire de la Côte Ouest actions) sur la période 2016/2011 : actions favorisant la mobilité et l'insertion des jeunes ainsi que des échanges d'expertises pour mettre en place notamment un service de gestion des déchets adapté aux besoins, à l'environnement et au contexte économique et social de l'île. Ce programme de coopération s'articulera autour de trois axes-projets :
- JAD'R (Jeunesse en Action pour un Développement Responsable) ;
- S'AIDER (Soutien/Appui Institutionnel-Diagnostics-Expertises-Renforcement des capacités) ;
- AGIR (Appui pour une Gestion Intégrée et Responsable) sur les déchets.

LE MARKETING ET LA COMMUNICATION



RENDRE LA STRATEGIE GLOBALE LISIBLE ET ATTRACTIVE

ACTIONS 2016

Vendre la segmentation stratégique

- Déploiement de la stratégie marketing « Cap sur le durable » en interne et en externe : feuille de route stratégique, projets, actions, identité visuelle, réhabilitation du siège.

Développer la stratégie de marque

- Création d'une image de marque en adéquation avec la stratégie globale : un nouveau logo, une nouvelle charte graphique, comprenant un logo générique, un slogan signature et des déclinaisons par grande compétence. Un travail est également engagé avec l'ensemble des satellites pour construire ensemble une identité cohérente avec un « air de famille » (Centrale d'achat, Oti, Camping...)

FACILITER L'APPROPRIATION, LE PARTAGE DES PROJETS ET DES ACTIONS DU TCO, METTRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION EFFICACES ET CIBLÉES

ACTIONS 2016

Faciliter l'appropriation et le partage des projets en veillant à rendre l'information accessible

- Déclinaison du plan marketing en plans stratégiques de communication interne et externe
- Développement de la communication digitale (refonte du site web, déploiement d'applications, plus de visibilité sur les réseaux sociaux...)
- Organisation et participation aux manifestations publiques et scolaires
- Développement d'une culture commune (team-building, séminaires internes, jardin partagé au sein du siège...)

- Déploiement d'une culture de projets (animations ludiques proposées ou souhaitées par les agents)
- Création d'outils de communication interne (lettre interne, ...) pour valoriser les projets et les hommes de manière individuelle et collective (savoir-faire, métiers...)

Développer les relations avec la presse

- Création d'un plan de développement des relations presse permettant d'établir des relations de confiance entre la collectivité et les journalistes.

CO-CONSTRUIRE LE CHANGEMENT AVEC L'USAGER

ACTIONS 2016

Contribuer au changement des comportements

- Préfiguration d'un groupe quali composé de citoyens, tirés au sort ou volontaires, pour tester un certain nombre de produits (calendrier de collectes, itinéraires de transports) afin d'aider les services à parfaire leurs projets.
- Lancement d'actions de communication pour inciter les différents publics à une modification des comportements, notamment dans les domaines l'environnement (gestion des déchets, économies d'énergies ou encore lutte contre l'errance animale) et dans le transport public et les déplacements (privilégier le bus, le vélo et la marche à pied, ...).
- Démultiplication de notre participation aux évènementiels et manifestations publiques et

scolaires afin de promouvoir et d'informer sur l'action et les projets de la collectivité.

- Création d'un stand aux nouvelles couleurs du TCO
- Mise en place de réunions thématiques afin d'informer les agents du TCO sur les projets exemplaires de la collectivité (EcoCité, carte de vie quotidienne, guichet du logement, régie d'enseignement artistique...) et sur la vie interne (actualités financières, ressources humaines, communication...)
- Mise en place du 2ème évènement de type « TCO Aventure » pour les agents de la collectivité, afin de favoriser la cohésion, l'esprit d'équipe et la solidarité.

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ET DE L'EFFICACITÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS STRUCTURANTES

ACTIONS 2016

Offrir un accompagnement de qualité et renforcer la proximité avec les services

- Accompagnement des services dans la mise en œuvre de leurs projets
- Proposition de plans marketing et communication adaptés et opérationnels.

Sécuriser les pratiques

- Proposition de prestations de conseils auprès des services, pour une meilleure gestion des risques, à la fois sur les projets et sur la vie de la collectivité.



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT-LEU · TROIS-BASSINS · SAINT-PAUL · LE PORT · LA POSSESSION



Cap sur le durable
www.tco.re

BUDGET PRIMITIF 2016